

Déclaration préalable au GT hygiène, sécurité et conditions de travail 14 décembre 2012

Le 6 décembre dernier, plus de 450 douaniers se sont rassemblés, à Ivry-sur-Seine, à l'appel de l'intersyndicale nationale, devant un bâtiment du Ministère de l'Économie et des Finances dans lequel se tenait une réunion de l'état-major de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects.

Il s'agissait pour celui-ci d'évoquer l'avenir de l'administration des Douanes à court et moyen termes en s'inscrivant, à la demande de ses Ministres de tutelle, dans la démarche de « modernisation de l'action publique » (MAP). Il est ainsi censé lancer un débat sur le service public douanier et une concertation avec ses agents. Par expérience, ceux-ci ne s'y laissent pas prendre et dénoncent par avance un débat tronqué et une concertation de façade.

Le Directeur général est plus que jamais disqualifié aux yeux des personnels pour mener à bien cette démarche. En effet, ces dernières années, le dialogue social a été inexistant au sein de notre administration. La Direction générale a toujours refusé -ou été incapable- de prendre en considération les réalités du « terrain » et d'entendre les demandes et les propositions de celles et ceux qui font la douane au quotidien.

Les annonces de fermetures de services se multiplient d'ailleurs avant l'ouverture de ce fameux débat, prouvant que pour le Directeur général la MAP n'est que le nouveau nom de la RGPP (révision générale des politiques publiques).

La contestation ne vient pourtant pas seulement des personnels douaniers. De nombreux élus locaux s'indignent de la disparition du service public douanier dans leurs circonscriptions et les rapports parlementaires dans le cadre de la loi de finance se font, année après année, de plus en plus alarmants. Celui produit pour 2013 pose clairement la question de l'avenir de la Douane et de ses missions si les réformes se poursuivent dans ce sens.

Un débat est donc urgent mais un **véritable** débat dont les conclusions ne sont pas tirées d'avance !

C'est avec détermination que les douaniers, venus nombreux de toute la France, ont signifié leur volonté d'imposer une réelle confrontation d'idées sur

l'utilité, et donc les perspectives d'avenir, du service public douanier dans un pays et une Europe en crise économique, financière, écologique et sociale sans précédent.

Pour autant, les syndicats des douanes ne souhaitent pas organiser de leur côté un « contre-débat » qui pourrait apparaître lui aussi comme biaisé.

C'est pourquoi, les organisations syndicales douanières, dont la CGT, exigent la tenue urgente d'« Assises de la Douane » qui doivent être à la fois un moment d'échanges, de réflexions collectives et de propositions pour définir le service public douanier dont notre pays a besoin.

Ce débat national, qui pourrait avoir des déclinaisons locales, **doit se tenir sous l'égide d'une institution indépendante** pour créer les conditions d'un échange large et ouvert avec tous les acteurs locaux des territoires, en particulier :

- les divers usagers (entreprises, viticulteurs, buralistes etc.) du service public douanier
- les représentants du Parlement, les élus des collectivités locales (maires, conseillers régionaux, conseillers généraux...)
- les représentants de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects, du Ministère de l'Économie et des Finances (budget, redressement productif, commerce extérieur...), du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- les personnels douaniers et leurs organisations syndicales représentatives
- les représentants des associations de consommateurs

Le même jour, à 15h30, une délégation de l'intersyndicale douanière nationale et des personnels a été reçue par M. Lamiot, Secrétaire général de Bercy, au Ministère dans le cadre de la tenue du CTM.

A cette occasion a été lue une motion de l'intersyndicale, exigeant :

- **un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermeture de services ou d'unités en cours** comme préambule à un dialogue social cohérent et constructif,
- **la tenue d'Assises nationales de la Douane**, dans un cadre non contraint et non biaisé, sous l'égide d'une institution neutre.

Nous avons insisté sur le fait que l'actuel Directeur général, après des années de mépris du dialogue social, était « disqualifié » pour mener un débat national sur les contours d'avenir de la Douane.

Concernant ce qui nous réunit aujourd'hui, nous faisons encore malheureusement le constat d'un groupe de travail réduit à une demie journée...c'est dire la considération que la Direction Générale accorde à la problématique.

Il faudra pourtant bien prendre conscience des nouvelles prérogatives liées au fonctionnement des CHSCT ! La CGT a su démontrer récemment qu'elle saurait s'en servir...

La CGT rappelle son attachement au fait ministériel et déplore l'absence d'un dialogue social digne de ce nom en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail à la DGDDI. Les documents de travail, réduits à des fiches techniques qui parfois interprètent plus ou moins les directives ministérielles, ne sont pas satisfaisants. Une méthode doit être définie, à l'instar des pratiques au sein de la DGFIP. De même, la CGT vous rappelle votre obligation de tenir un comité technique de réseau annuel sur les questions hygiène, sécurité et conditions de travail. Nous l'attendons toujours pour 2012... A cette occasion, un bilan social tel que prévu à l'article 37 du décret 2011-184 du 15 février 2011 pourrait être présenté.

Pour conclure, nous ne pouvons passer sous silence les annonces anxiogènes liées aux fusions de certaines directions régionales et leur lot de suppressions d'emplois, les promesses non tenues d'étude ergonomique sur les veilles écran au Havre, la déplorable gestion du dossier des espaces confinés et la pression exercée sur les personnels concernés à la brigade de surveillance des navires du havre, l'identique déplorable gestion du dossier de la brigade et du bureau de Dijon ou celle des équipements des motards. La liste n'est malheureusement pas exhaustive mais la CGT s'interroge sur le lieu où ces problématiques pourront être évoquées...

Les groupes de travail n'ayant aucune valeur institutionnelle, nous demandons à ce que tous les sujets évoqués fassent l'objet d'un point au prochain CTR.